

Enquête complémentaire de Conjoncture - Spécial crise

Deuxième trimestre 2014

Présentation de l'enquête

Depuis l'éclatement de la crise financière en 2007, la FFB Grand Paris a mis en place cette enquête complémentaire de conjoncture "Spécial Crise" dont l'objectif est de mesurer les difficultés économiques et financières rencontrées par les entreprises du Bâtiment en région Ile-de-France.

L'application de la LME dans le Bâtiment oblige les entreprises à financer l'écart entre les délais de paiement fournisseurs et clients. L'observatoire des délais de paiement de la FFB Grand Paris est opérationnel depuis le quatrième trimestre 2013.

Pour la suite du développement, on appelle :

- **Petites entreprises** : 1 à 49 salariés dans le Gros-Œuvre, 1 à 19 salariés dans les autres corps d'état.
- **Autres entreprises** : 50 salariés et plus dans le Gros-Œuvre, 20 salariés et plus dans les autres corps d'état.

Nous exprimons nos remerciements aux chefs d'entreprise qui ont répondu à cette enquête.

1- Part des entreprises rencontrant des difficultés de trésorerie

(en %)	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble
2T12	53	52	53
3T12	53	60	56
4T12	52	54	52
1T13	54	52	54
2T13	56	44	51
3T13	50	39	46
4T13	49	53	51
1T14	49	46	48
2T14	48	61	53

Les difficultés de trésorerie des entreprises sont au plus haut depuis le troisième trimestre 2012.

53% des entreprises déclarent avoir rencontré des difficultés de trésorerie au deuxième trimestre 2014, niveau supérieur de 7 points à la moyenne observée depuis fin 2008. Pour rappel, cette série a connu une rupture au deuxième trimestre 2012, période correspondante à l'entrée de la Zone Euro dans la crise des dettes souveraines. Ainsi entre fin 2008 et le deuxième trimestre 2012, la moyenne de cette série s'établissait-elle à 42%. Depuis, cette dernière s'établit à 52%. Sur les deux dernières années, les entreprises du Bâtiment d'Ile-de-France ont fait face à une situation économique anormalement difficile.

Par taille d'entreprise, 61% des "autres entreprises" déclarent avoir rencontré des difficultés de trésorerie. C'est 15 points de plus qu'au trimestre précédent..

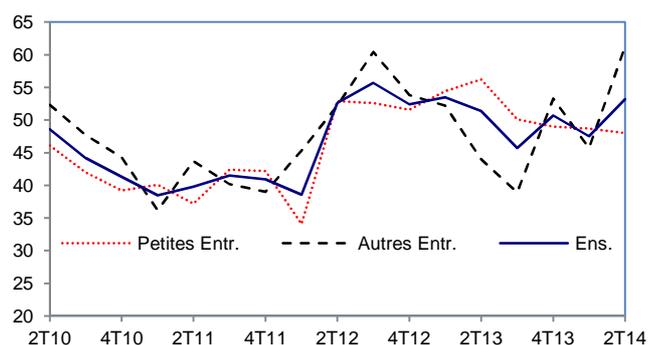
Le tableau en page suivante présente l'évolution des quatre principaux facteurs à l'origine des difficultés de trésorerie des entreprises.

Le **défaut de paiement des clients** est toujours la principale cause (76% des réponses, +7 points par rapport au trimestre précédent) des difficultés de trésorerie rencontrées par les entreprises.

Le deuxième facteur explicatif est le **ralentissement de l'activité**. Il est cité par 65% des chefs d'entreprise (-2 points par rapport au trimestre précédent). Le ralentissement de l'activité a une place importante dans l'explication des difficultés de trésorerie des "petites entreprises" puisque 70% d'entre elles l'ont cité.

Après près de trois ans de baisse continue, l'enquête de conjoncture du deuxième trimestre 2014 menée par la FFB Grand Paris montre que les prix sont attendus en baisse par 32% des sondés. **Les prix anormalement bas** liés à la concurrence déloyale constituent la troisième cause des difficultés de trésorerie (56% des réponses, -3 points par rapport au trimestre précédent).

Parmi les chefs d'entreprises qui ont des difficultés de trésorerie, 40% estiment qu'elles sont une des **conséquences de la loi LME et des délais de paiement clients trop longs**. Ce facteur progresse de 8 points. L'observatoire des délais de paiement mis en place par la FFB Grand Paris permet d'estimer le délai de paiement fournisseurs moyen à 44 jours (42 pour les petites, 47 pour les autres) alors que le délai de paiement clients moyen atteint 64 jours.



Graphique 1 : Part des entreprises rencontrant des difficultés de trésorerie (en %)

→ Les quatre principales causes des difficultés de trésorerie

(en %)	Défaut de paiement d'un ou plusieurs clients			Ralentissement de l'activité			Prix anormalement bas			Loi LME - délais de paiement		
	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble
2T12	68	70	69	59	57	58	53	61	56	57	70	62
3T12	66	83	73	67	53	62	61	74	66	55	73	62
4T12	65	71	67	70	61	66	69	63	66	56	69	61
1T13	68	82	74	80	62	73	67	68	67	42	71	54
2T13	64	97	77	71	56	65	62	55	59	30	55	40
3T13	74	82	77	67	45	59	61	57	59	26	46	34
4T13	70	72	71	61	59	60	63	77	68	32	46	38
1T14	72	64	69	72	58	67	66	49	59	27	41	32
2T14	78	72	76	70	56	65	55	58	56	34	49	40

2- Part des entreprises rencontrant des difficultés pour financer leurs investissements

Les résultats de l'enquête de conjoncture du premier trimestre 2014 menée par la FFB Grand Paris montrent que 49% des entreprises ont réalisé des investissements en 2013, niveau nettement inférieur au niveau observé en 2009 (55%).

La part des entreprises rencontrant des difficultés pour financer leurs investissements est stable. Elle s'établit à 13%, niveau conforme à la moyenne observée depuis 2009. Par taille d'entreprise, on remarque que la part des "petites entreprises" éprouvant des difficultés pour financer leurs investissements augmente tandis que celle des "autres entreprises" diminue.

Les résultats de l'enquête semblent montrer que les banques ont desserré les conditions d'octroi des crédits à l'investissement comme en témoigne la baisse de la part des entreprises qui rencontrent des difficultés pour en obtenir.

(en %)	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble
2T12	13	9	11
3T12	11	8	10
4T12	10	18	13
1T13	17	11	14
2T13	13	8	11
3T13	13	4	9
4T13	14	9	12
1T14	13	13	13
2T14	15	10	13

3- Besoin et accès des entreprises au financement bancaire

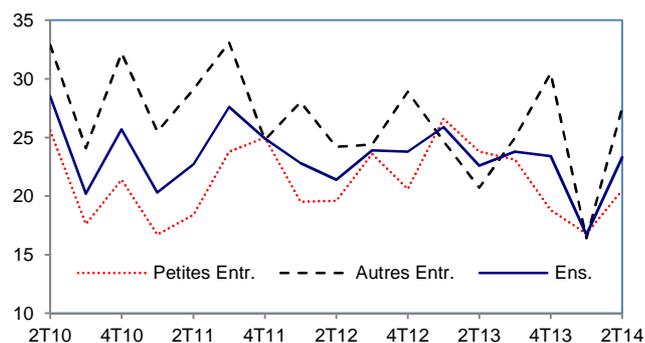
Part des entreprises ayant sollicité un financement bancaire par type de financement

(en %)	Ensemble*			Crédits de trésorerie			Investissement			Rachat de créances		
	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble
2T12	37	41	39	20	24	21	22	24	23	10	11	10
3T12	34	41	37	24	24	24	18	20	19	9	13	10
4T12	35	40	37	21	29	24	19	23	21	8	11	9
1T13	42	33	38	27	25	26	19	18	19	6	10	7
2T13	36	32	34	24	21	23	17	22	19	7	7	7
3T13	37	36	36	23	25	24	18	18	18	6	7	7
4T13	32	52	40	19	31	23	17	31	22	6	11	8
1T14	30	46	36	17	16	17	16	32	23	5	18	10
2T14	32	47	38	21	28	23	15	28	20	7	12	9

* Ensemble : part des entreprises ayant sollicité au moins un type de financement parmi les crédits de trésorerie, les prêts à l'investissement et les rachats de créances

Plus d'un entrepreneur sur trois (38% des entreprises) ont sollicité leur banque pour obtenir un financement au second trimestre 2014.

Par type de financement, 23% des entreprises ont sollicité un crédit de trésorerie, niveau en hausse de 6 points. Sur un an, cette part est stable. Par taille d'entreprise, 28% des "autres entreprises" ont déclaré avoir sollicité un crédit de trésorerie. C'est 12 points de plus qu'au trimestre précédent. Indicateur du moral des chefs d'entreprise, la demande des entreprises en prêts destinés à l'investissement baisse de 3 points en raison principalement de la baisse de la demande des "autres entreprises". La demande des "petites entreprises" est, quant à elle, stable mais inférieure de 6 points à la moyenne observée depuis 2009. Enfin, 9% des entreprises ont sollicité un rachat de créance, niveau conforme à la moyenne observée depuis 2009.



Graphique 2 : Part des entreprises ayant sollicité leur banque pour des besoins de trésorerie (en %)

Part des entreprises ayant rencontré des difficultés pour obtenir le financement bancaire sollicité

(en %)	Ensemble*			Crédits de trésorerie			Investissement			Rachat de créances		
	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble
2T12	33	24	29	54	33	46	15	19	17	44	32	39
3T12	38	38	38	44	55	49	24	25	25	44	52	47
4T12	40	21	32	47	29	40	26	12	21	65	36	52
1T13	42	15	31	58	13	40	23	34	28	42	47	44
2T13	29	12	22	36	20	30	24	13	20	38	55	43
3T13	31	43	36	37	60	46	24	14	20	66	85	72
4T13	40	30	36	43	40	42	33	22	28	50	51	51
1T14	41	35	39	61	23	46	24	25	24	39	59	47
2T14	38	25	33	44	39	42	21	2	13	47	17	38

* Ensemble : part des entreprises ayant rencontré des difficultés pour obtenir au moins un type de financement parmi les crédits de trésorerie, les prêts à l'investissement et les rachats de créances.

Le taux de refus des crédits bancaires décroît au deuxième trimestre 2014

Parmi les entreprises ayant sollicité leur banque pour obtenir un financement, **33% déclarent avoir rencontré des difficultés pour obtenir le financement demandé**. Le taux de refus baisse de 3 points par rapport au trimestre précédent. Cependant, sur un an, il progresse de 11 points. Le niveau très élevé des refus de financement montre que les critères définis par les banques pour sélectionner les dossiers ne correspondent pas à la réalité économique.

Par taille d'entreprise, l'enquête montre que les "petites entreprises" subissent une sélectivité accrue de leur dossier par les banques : 38% des "petites entreprises" ont rencontré des difficultés pour obtenir le financement demandé alors que cette part s'établit à 25% pour les "autres entreprises". Par rapport au trimestre précédent, la situation des "autres entreprises" s'est nettement améliorée. En effet, la baisse du taux de refus concerne principalement les "autres entreprises" pour leur demande de crédit à l'investissement et de rachat de créance.

L'analyse des résultats **par type de financement** montre que les crédits de trésorerie et les rachats de créances sont les plus compliqués à obtenir (respectivement 42% et 38% des entreprises déclarent avoir subi un refus concernant un de ces financements).

Dans le contexte actuel, la difficulté à obtenir des financements de court terme fait peser un risque important sur la pérennité des entreprises. Elles ne doivent donc pas hésiter à solliciter les dispositifs d'aide existants dès la première alerte.

4- Les difficultés rencontrées auprès des assureurs-crédit

Plus d'une entreprise sur trois rencontrent des difficultés avec son assureur-crédit.

7% des entreprises ont recours à l'assurance-crédit.

Parmi ces entreprises, celles qui indiquent avoir rencontré des difficultés auprès de leur assureur crédit s'établit à 31%.

Par tailles d'entreprise, 34% des "petites entreprises" rencontrent des difficultés auprès de leur assureur-crédit contre 16% des "autres entreprises".

Les entreprises ayant recours à l'assurance-crédit et rencontrant des difficultés ne doivent pas hésiter à solliciter les dispositifs d'aides existants, notamment le médiateur, dès la première alerte.

(en %)	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble
2T14	34	16	31

5- Part des entreprises envisageant des licenciements économiques au cours des trois prochains mois

6% des entreprises envisagent des licenciements économiques

La part des entreprises qui envisagent des licenciements économiques s'établit à 6%, niveau en baisse de 3 points par rapport au trimestre précédent.

Par taille d'entreprise, la situation s'améliore quelle que soit la taille d'entreprise considérée.

En effet, dans les "petites entreprises", la part de celles qui envisagent des licenciements économiques au cours des trois prochains mois s'établit à 8%. C'est 3 points de moins que la moyenne observée depuis 2009 (11%).

Parmi les "autres entreprises", la pression sur l'appareil de production est au plus bas. 3% d'entre elles ont déclaré envisager des licenciements économiques au cours des trois prochains mois, niveau nettement inférieur à la moyenne observée depuis 2009 (6%).

(en %)	Petites entr.	Autres entr.	Ensemble
2T12	10	7	8
3T12	9	11	10
4T12	13	5	10
1T13	14	4	10
2T13	10	3	7
3T13	5	9	7
4T13	13	4	9
1T14	12	4	9
2T14	8	3	6

Conclusion

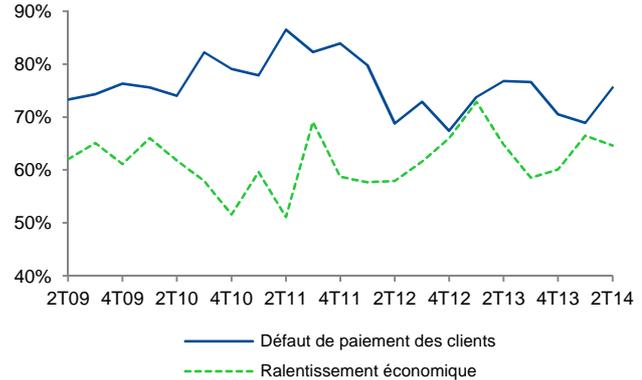
Après plus de deux années de crise, la part des entreprises qui envisagent des licenciements économique reste inférieure à la moyenne observée depuis 2009 ce qui ne doit pas masquer la précarité grandissante des entreprises, et notamment des plus petites. La différence entre les délais de paiement clients et fournisseurs atteint 20 jours (contre 17 au trimestre précédent) ce qui augmente les besoins en trésorerie. Malheureusement, à l'image de l'activité et des prix, les relations avec les banques sont très dégradées : les banques rendent l'accès des entreprises au crédit bancaire de court terme extrêmement difficile. Cette situation fait peser un risque important sur la pérennité des entreprises.

Graphiques (Ensemble des entreprises)

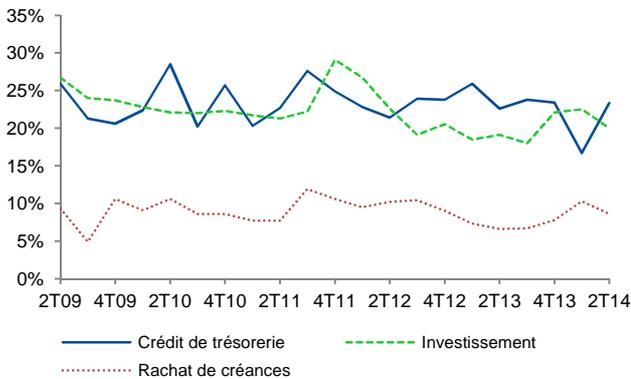
Part des entreprises déclarant rencontrer des difficultés de trésorerie



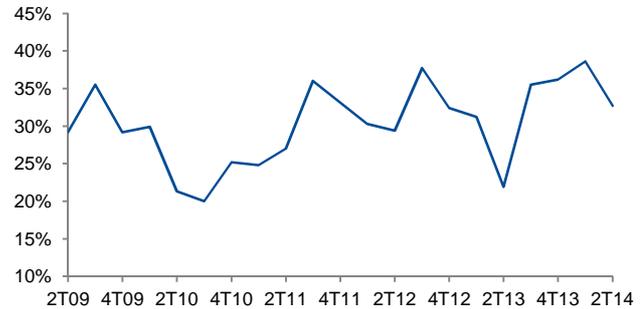
Les raisons expliquant les difficultés de trésorerie



Part des entreprises ayant sollicité un financement auprès de leur banque



Part des entreprises rencontrant des difficultés pour obtenir un financement bancaire



Part des entreprises envisageant des licenciements économiques au cours des 3 prochains mois

